# Inscrire son association ou son commerce sur l'application Mon Village.

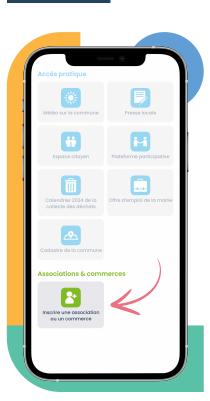
L'application "Mon Village" vous donne la parole en tant que membre actif de la collectivité. Grâce à votre participation, chaque habitant ou visiteur de votre commune sera en mesure de connaître, en temps réel, l'actualité de votre association ou commerce.

### Etape 1

#### Inscrire son association ou son commerce



#### **Communiquer sur l'application**



- Inscrivez-vous sur l'application Mon Village en renseignant le code postal :
  - 56130 Férel.
- Une fois inscrit en tant qu'habitant, appuyez sur l'icône "**Ma commune**" situé en bas de votre écran.
- Appuyez ensuite sur "Inscrire une association ou un commerce".
- (4) Complétez le formulaire d'inscription

Une fois le formulaire complété, votre demande d'inscription **sera transmise à la mairie**.



Votre demande d'inscription validée par la mairie, vous pouvez désormais communiquer sur l'application :

- Rendez-vous sur la page "Mon espace" située en bas de votre écran.
- Appuyez sur le nom de votre compte (ici "Boulangerie du bourg").

Vous pouvez, sur cette page, **gérer le profil** de votre commerce ou association, **publier des messages** ou **événements** et **ajouter des administrateurs à votre compte**.





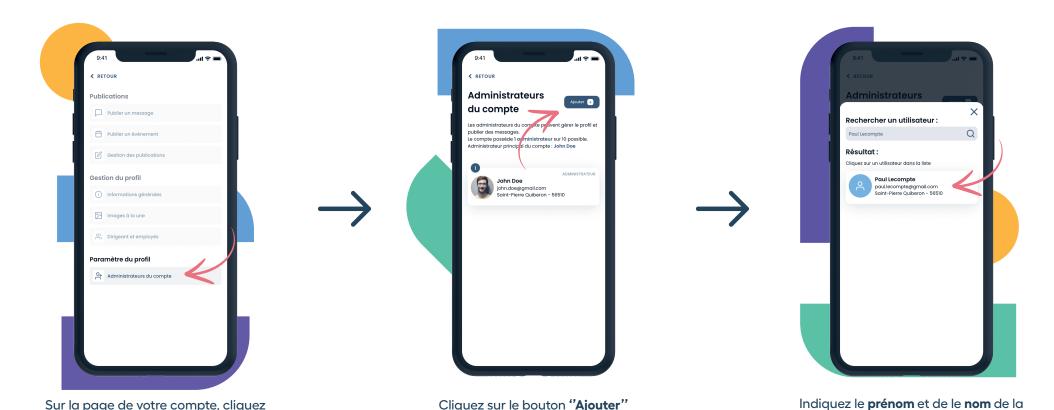






## Ajouter des administrateurs à un compte.

Vous êtes désormais **administrateur principal** de votre compte. Vous pouvez également **ajouter d'autres administrateurs** pour qu'ils puissent eux-mêmes publier sur l'application et gérer la page profil.



Si vous êtes bloqués à une étape, contactez-nous par mail : contact@monvillage.bzh

en haut à droite de votre écran.





sur "Administrateurs du compte".





personne que vous souhaitez ajouter en tant

qu'administrateur et cliquez sur sa carte.

